

Fiche d'information sur les Jeux d'argent en ligne

Casinos – Paris sportif - Loteries

Le monopole des jeux d'argent

En France, tout jeu d'argent ou de hasard est interdit ou du moins réservé à la française des jeux sous monopole d'état, ou autorisés à certains organismes contrôlés.

De manière générale la plupart des pays se réservent également les activités liées aux jeux d'argents et de hasard parfois même baptisés d'impôts indirectes par certains.

Certaines exceptions

Certains pays y compris au sein de la communauté européennes tel Malte ou Gibraltar accordent des licences de jeu notamment pour des activités en ligne de Casino, Poker, Loterie, Pari sportif, et autres jeux de hasard.

En dehors de ces deux juridictions, d'autres états accordent des licences, le choix de la juridiction s'étudie au cas par cas.



**Casinos – Poker – Loteries -
Paris Sportifs**

Les différentes catégories de licences.

En fonction du projet et du type de jeu, pari, loterie etc.. différentes catégories de licence seront nécessaires. dans certains pays la loterie immobilière et autres jeux de hasard sans argent ne nécessitent pas de licence mais un droit annuel à acquitter. Pour les activités directement rattachées aux jeux d'argent seule une étude du projet définira le type de licence exigée.

La licence.

Sans pour autant généraliser on peut considérer que l'obtention d'une licence par une autorité chargée de la délivrance de celles-ci, dépend de la fiabilité du projet présenté, de la sécurisation des joueurs, de la mise aux normes locales du site, de la solvabilité des investisseurs et biens d'autres facteurs

d'appréciation, après étude de votre dossier, une commission spécialisée va donc siéger pour accorder une licence.

On considère donc de toute évidence que l'obtention d'une licence n'est pas une question de coût mais bien évidemment de fiabilité du dossier présenté, tout état émettant une licence prendra de nombreuses précautions afin que la réputation de sa juridiction soit préservée et n'accordera de licences qu'aux investisseurs correctement préparés et ayant démontré une certaine compétence dans ce domaine.



Créer son site de jeux en ligne

Avant d'obtenir une licence, il faudra donc que votre site soit déjà précisément défini afin que le cahier des charges soit étudié et validé par l'administration du pays choisi.

Certains éditeurs de spécialisés en création de site de jeux réalisés aux normes en vigueur ce qui vous permettra un gain de temps considérable pour l'obtention de licence.

Procédure et délai

Avant de pouvoir présenter le dossier pour une demande de licence il faudra pour cela le mettre en forme et présenter votre projet tant technique que financier mais également votre plan marketing. Pour cela, un consultant est détaché pour une période de 1 à 2 mois à plein temps afin de le préparer conformément aux exigences locales. Il faut donc compter un délai minimum de 3 mois de travail pour être fin prêt à déposer votre dossier.

Condition de prise en charge d'un dossier

France Offshore est en mesure de renseigner ses clients dans la limite du respect de la législation française et précise que les activités de jeux d'argent et de hasard sont interdites sur le sol français sauf autorisation conformément à la loi du 21 Mai 1836 interdisant les loteries, ainsi que la loi du 12 juillet 1983 interdisant les jeux de hasard ainsi que la loi de 1891 sur les paris urbains. Toute information publique fournie par France Offshore reste fournie à titre générale et ne consiste pas en une offre de services directe. Toute demande fait l'objet d'un traitement individuel pour conseiller selon la réglementation du pays autorisant ces activités sous réserve d'une réglementation stricte à l'exception de la France. Les informations sur les conditions d'exercice des jeux de hasard et d'obtention de licences concernent les pays dont l'obtention de licences est autorisée

Toute demande d'information fait l'objet d'un RDV à nos locaux afin de valider ou non l'étude du projet et l'accompagnement dans cette recherche.

Pour plus d'informations écrivez nous à : jeux@france-offshore.fr ou par tél au + 33 (0) 1 55 25 60 50